

Réouverture progressive des bâtiments municipaux

Magog, le 10 février 2022 – À la suite des nouvelles mesures gouvernementales annoncées lors du point de presse du mardi 8 février, la Ville de Magog informe la population de la réouverture progressive de ses bâtiments municipaux.

Centre communautaire et Espace culturel de Magog – 14 février

Le centre communautaire (95, rue Merry Nord) et l’Espace culturel (90, rue Saint-David) rouvriront à compter du lundi 14 février. La reprise des activités culturelles offertes par différents organismes sera possible selon les mesures sanitaires en vigueur. Le service de location de salle sera également de nouveau disponible.

Hôtel de ville et centre des services techniques – 28 février

À compter du lundi 28 février, l’hôtel de ville (7, rue Principale Est) et le centre des services techniques (520, rue Saint-Luc) rouvriront leurs portes au public. La Ville de Magog désire toutefois rappeler que plusieurs services sont maintenant offerts uniquement en ligne ou par téléphone. Avant de se déplacer dans l’un des bâtiments municipaux, elle invite les citoyens à visiter la section [Services en ligne](#) de son site Internet. Pour des raisons d’efficacité, la prise de rendez-vous est nécessaire pour discuter avec un employé concernant les services d’Hydro-Magog, la taxation ou les permis et inspection. À l’exception des constats d’infraction, les paiements en personne ne sont plus acceptés à l’hôtel de ville.

Retour des séances du conseil municipal devant public

Les séances du conseil municipal se tiendront à nouveau devant public à compter du lundi 21 février. Afin de se conformer aux exigences de la santé publique, le passeport vaccinal et une pièce d’identité seront exigés. Il n’est pas nécessaire de réserver avant de se présenter. Les séances sont télédiffusées sur les ondes de NousTV et webdiffusées en direct sur la page Facebook et le compte YouTube de la Ville de Magog.

Aréna, Bibliothèque Memphrémagog et écocentre

L’aréna, la Bibliothèque Memphrémagog et l’écocentre sont ouverts selon l’horaire habituel.



- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens

Ville de Magog

819 843-3333, poste 444

